

ATHLÉTISME. INTERCLUBS (1^{re} JOURNÉE).

Du costaud pour le DUC, Chenôve en pole



Isabelle Ferrer (Chenôve) ne participera pas au 2e tour de ces interclubs. Photo V.P.

La première journée des interclubs a donné quelques indications pour le 2e tour qui se disputera dans 15 jours. La lutte promet d'être belle à tous les étages.

Comme l'avait prévu le directeur technique du DUC, Yves Gatti, dix formations sont au-dessus du lot, mais en plus, l'ambitieux club nantais a réussi plus de 59350 points et sera donc l'un des cadors de la poule de maintien, où le DUC (56290) retrouvera Haute Bretagne (57 251 points), Athlé 91 (57856), Arras (58054), Nantes (59 397), Nice, le Stade Sottevillais (59651) et sans doute Martigues (59739), sous réserve de l'homologation des résultats de Provence Alpes Côte-d'Azur. Alors certes le DUC a un peu de retard sur les autres prétendants, mais Yves Gatti rappelait dès dimanche que le club côte-d'orien avait une réserve d'au moins 1500 points, compte tenu des absents lors du 1er tour à Colmar.

Chenôve en tête

La mission n'en sera pas moins difficile. Le DUC a posé sa candidature pour accueillir le 2e tour, que pourraient aussi convoiter Nantes ou l'Athlé 91 (Evry). En N2A, la réserve duciste a signé le meilleur total de sa zone (44736 points). Elle est déjà assurée de son maintien à ce niveau pour la saison prochaine.

En N2B, Chenôve possède le meilleur total du 1er tour (42 346 points), devant Thaon (42314) et Forbach (41408), sachant qu'il a dû déplorer deux zéros lors du rendez-vous à Colette-Besson.

Si l'ACC arrive à mobiliser ses troupes pour le week-end de Pentecôte, la montée est un objectif réaliste. Pour sa part, Athlé 21 a manqué son maintien direct, mais dans la poule basse, il s'élance avec beaucoup d'avance sur les deux dernières places (39068 points contre 33 322 à Villers et 32049 pour le GA Haut-Saônois).